Avril 2020

Durant toute la durée du confinement, <u>Infociments.fr</u> vous propose chaque jour une série de 5 questions. Une bonne façon de réviser vos classiques.

Aujourd'hui, Cure des Bétons. À vous de jouer !

 $\label{thm:eq:commentaires} \mbox{Et } \mbox{$n$'ihésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.}$ 

CURE DES BÉTONS			
Connectez-vous à Google pour enregistrer votre progression. En savoir plus			
* Indique une question obligatoire			
La cure du béton est : * 1 point			
Obligatoire			
Facultative			
○ Conseillée			
La cure permet de protéger le béton * 1 point :			
○ À l'état frais			
À l'état durci			
O Des agressions chimiques			
Les produits de cure sont couverts * 1 point par la norme :			
NF EN 206/CN			
O NF P 18-370			
O NF EN 197-1			
Le Fascicule 65 préconise pour les * 1 point ouvrages de Génie Civil :			
Ca classe de cure 2			
Ca classe de cure 3			
Ca classe de cure 4			

La durée minimale de cure est déterminée en fonction :

\* 1 point

De la température extérieure  De la résistance du béton à 28 jours  De la température à la surface du béton et de l'évolution de la résistance du béton		
Envoyer	Effacer le form	ulaire
GoogleForms	Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.	:
<u></u>		

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



Article imprimé le 04/12/2025 © infociments.fr